

PAR COURRIEL

Québec, le 5 janvier 2021

Madame Paryse Turgeon  
Transports Canada / Gouvernement du Canada  
700, Leigh Capreol, Dorval (Qc) H4Y 1G7  
[paryse.turgeon@tc.gc.ca](mailto:paryse.turgeon@tc.gc.ca)

Objet : Projet de stabilisation des berges de la plage Jacques-Cartier à Québec

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, une question dont nous souhaitons grandement recevoir la réponse d'ici le **7 janvier 2021 prochain à 11h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.



- 1- Quelle signalisation (forme, hauteur, présence de lumière, etc.) devrait être installée sur les épis pour en signaler la présence de façon sécuritaire en vertu de la Loi sur les eaux navigables canadiennes? (<https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-02-300/3211-02-300-16.pdf>, p. 52, 54, 70 et 72 PDF)

